Macron supprime le corps préfectoral pour avantager la « diversité »

écrit par François des Groux | 9 mai 2021



Christophe PETIT TESSON / POOL / AFP



Christophy FETST TESSON / POOL / AFF

Le préfet Lallement, celui qui n'était pas <u>« dans le camp</u> <u>des Gilets jaunes »</u>

Encore et toujours le *en même temps* : après avoir (mollement) rendu hommage à Napoléon, Emmanuel Macron va supprimer une des grandes institutions de la méritocratie française : <u>le corps préfectoral</u>, créé en 1800 par... Napoléon Bonaparte.

Évidemment, à l'idée de voir disparaître des préfets genre Lallement ou Barbe, certains se frottent les mains.

Mais était-ce vraiment la priorité en ces temps de délitement national et de pré-guerre civile ? Après la crise des Gilets jaune, il paraîtrait que oui car, selon le ministre de l'Intérieur <u>Gérald Darmanin</u>, « cette réforme serait souhaitée par l'opinion publique. Même son de cloche pour Amélie de Montchalin, <u>la ministre de la Transformation</u> et de la Fonction publique, qui a évoqué des raisons de mobilité, <u>de diversité</u> et de formation pour justifier cette importante modification ».

Voilà, sans doute, le but de la manœuvre : faire rentrer,

par tous les moyens, la « diversité » dans les rouages de l'État et « transformer » la France.

On supprime l'épreuve de culture générale à <u>Sciences-Po</u> et à <u>l'ENA</u> pour avantager la tchatche et la « culture » wesh-wesh de la diversité banlieusarde. On supprime l'ENA pour <u>refonder quelque chose d'identique</u> où la diversité sera prioritairement sélectionnée et mise en avant. On supprime le corps préfectoral (mais pas la fonction) pour choisir plus facilement SES affidés et, encore une fois, mettre en avant la diversité tant chérie par Macron et la gauche.

Pourtant, le principe de la méritocratie à la Française se basait sur l'égalité des chances à travers le seul mérite du candidat, peu importait qu'il soit blanc, noir, chrétien, juif ou musulman, femme ou homme ; peu importait sa sexualité, son apparence ou ses convictions politiques.

Or, Macron ne s'intéresse pas aux Français « de souche » mais uniquement à la « diversité » : en effet, quoi de mieux que la discrimination positive pour *déconstruire* l'histoire, l'État et la Nation ?

Tout le monde sait très bien que les préfets restent des toutous à la botte du gouvernement. Mais ceux qui les remplaceront, issus de la diversité colorée et islamisée, le seront encore plus. Et là, cela chauffera pour les *petits Blancs*.

Jean Castex déclenche la polémique en annonçant la disparition du corps préfectoral



Jean Castex devant l'assemblée nationale, le 15 juillet 2020. Photo François Bouchon/Le Figoro

Presque un mois jour pour jour après la <u>suppression de l'ENA</u> <u>annoncée par Emmanuel Macron</u>, c'est à un autre totem de la République que le gouvernement a décidé de s'attaquer ce jeudi 6 mai : celui du corps préfectoral.

Lors d'une visioconférence en présence de plusieurs centaines de préfets et de sous-préfets, le premier ministre Jean Castex a annoncé la disparition progressive du corps des préfets et des sous-préfets, comme l'a rapporté ce vendredi le site Acteurs Publics...

L'idée [...] comme l'a rappelé le préfet de région honoraire Cyrille Schott dans une tribune au <u>Figaro</u> ce vendredi, de «fonctionnaliser» le poste de préfet, c'est-à-dire y nommer des «non professionnels» sous couvert d'une ouverture à la société civile.

Mais pour le préfet honoraire de 70 ans, «l'inféodation au pouvoir des impétrants, dépourvus des garanties statutaires d'autonomie de leurs prédécesseurs et choisis en vertu de critères politiques, sera très forte».

https://www.lefigaro.fr/politique/jean-castex-declenche-la-pol
emique-en-annoncant-la-disparition-du-corpsprefectoral-20210508

Suppression du corps des préfets: l'exécutif veut avoir les mains libres pour nommer qui il veut

[...] Supprimer le corps préfectoral et, selon le terme à la mode, «fonctionnaliser» le poste de préfet signifie que le gouvernement y nommera demain une personne à partir des seules qualités qu'il reconnaîtra en celle-ci.

Mesurons l'ampleur de la rupture: le gouvernement peut déjà nommer 30 % des préfets sans qu'ils soient issus du corps préfectoral, ce qu'il fait avec modération.

Mais demain cette faculté sera la règle. Il fera son choix sans contrainte, sans garde-fou. Plus de corps préfectoral, plus de formation au métier, plus de professionnels!

Certes, le gouvernement a déjà tendance à nommer préfet des hauts fonctionnaires jugés proches de lui, mais […] la suppression du corps préfectoral et la «fonctionnalisation» de la nomination des préfets conduiront à une situation où chaque gouvernement aura «ses» préfets et le suivant les «siens».

Finie la continuité républicaine [...] Ce sera vraisemblablement une étape vers un système de «dépouilles» à l'américaine, où chaque président nomme ses gens aux postes de haute responsabilité et «dégage» ceux nommés par son prédécesseur, sans considération de leurs aptitudes professionnelles...

https://www.lefigaro.fr/vox/societe/l-executif-veut-avoir-les-mains-libres-pour-nommer-qui-il-veut-aux-emplois-superieurs-20210507



Le préfet des Bouches-du-Rhône, celui qui autorisait en 2020, malgré le confinement, <u>les musulmans à se visiter pendant le ramadan</u>